Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 6 Mouharrem 1446
12 Juillet 2024

N° 81

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1770**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1770**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1773**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1778**
Homologation de résolutions **1778**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1778**
Avis aux créanciers **1779**
Convocations
Sociétés anonymes **1780**
Autres sociétés **1784**
Divers
Avis au public **1784**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE **1786**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société citoyenne locale

Le nom de la société à construire : la Société Citoyenne Locale Agriculteur à Lemadssia.

Montant du capital souscrit de la société : (10000 dinars), dix mille dinars.

L'adresse prescrite du siège social : Lemadssia Zerkine 1 - 6056 Mareth Gabès.

Sujet de la société : l'objectif de cette société communautaire locale est l'exploitation des terres collectives restantes en propriété des gens de la collectivité de Lemadssia, dans la région Zerkine aux activités agriculteurs et culture fourragère et élevage.

Durée de la société : 50 ans.

Date et lieu de dépôt du projet de modèle d'acte constitutif : 13 Mai 2024 au Tribunal de Première Instance de Gabès sous le n°5.

Le nombre d'actions à souscrire en numéraire et le montant devant être payé Immédiatement : 50 actions, pour lesquelles il y a 10000 dinars.

Le nom de la banque dans laquelle les fonds de la souscription seront déposés :

Banque Nationale Agricole - Agence Mareth.

La période d'ouverture à la souscription : du 26/6/2024 au 10/7/2024 avec la possibilité de clôture anticipée, en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Mention des modalités et lieu de convocation de l'assemblée générale constitutive : A la suite de la souscription intégrale, l'assemblée générale constitutive est convoquée par la publication d'un avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens et au siège de la délégation de Mareth et au siège de la municipalité de Ketana.

Fondateurs :

- Adel Midassi : domicilié à Lemadssia, téléphone 98605679.
- Saber Midassi : domicilié à Lemadssia, téléphone 22664670.
- Masouda Hanachi : domiciliée à Lemadssia, téléphone 26425204.
- Nasreddine Midassi : domicilié à Lemadssia, téléphone 20630122.
- Wassim Ourabi : domicilié à Lemadssia, téléphone 27197853.
- Najoua Dhieb : domiciliée à Lemadssia, téléphone 95148276.
- Intissar Zinelabidine : domiciliée à Lemadssia, téléphone 23581170.
- Amine Midassi : domicilié à Lemadssia, téléphone 22847602.
- Alaeddine Midassi : domicilié à Lemadssia, téléphone 29315770.

Les personnes désirants participer à la constitution de la société déposant leurs demandes auprès des fondateurs de la société et à l'endroit désigné par eux à cet effet, en remplissant un formulaire de participation disponible chez les fondateurs, après avoir pris connaissance du projet de statut de la société.

2024X00883SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'information pour l'augmentation du capital

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

JURIDOC

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital de 5.000 Dinars

Siège social : Immeuble Titanium Bureau n°16, les Jardins du Lac - 1053 - Tunis

Identifiant unique : 1735069P/A/M/000

Dénomination Sociale de la Société : Juridoc

Forme juridique : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Siège social : Immeuble Titanium, Bureau n°16, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis.

Durée : 99 ans

Montant de l'augmentation du capital : 10.000 Dinars

Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 1.000 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription

Valeur nominale des actions à émettre : 10 Dinars chacune

Dépôt au Registre National des Entreprises : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2024 a été déposé au Registre National des Entreprises le 4 Juillet 2024 sous le n°AC 01922024

Apport en nature : Néant

Avantages particuliers prévus : Néant

Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription au capital en numéraire doivent être versés auprès de l'Union Internationale des Banques «UIB», agence la Marsa, dans un compte indisponible ouvert sous le numéro 12107000010800874762, intitulé «Société Anonyme en cours d'augmentation».

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de parution de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne «JORT».

2024T00655SANB2

SOCIETE GOLF BEACH HOTEL

SA au capital de 10 000 000 Dinars

Siège social : 4 Avenue Habib Bourguiba 4116 Djerba

RNE : N°0024833 P

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenu le 21 juin 2022, enregistré le 27/6/2024 à la recette des finances de Djerba (Quittance n°M075019 enregistrement n°24804695) déposé au RNE le 5/7/2024 sous le n°202475472 du bulletin n°129, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité d'approuver la location de l'hôtel en gérance libre ainsi que d'autoriser le

Président Directeur Général à vendre le terrain appartenant à la société compris dans le titre foncier n°4483 Médenine.

2024R01818SANB2

Société de Promotion Immobilière «EL MADINA»

S.A au capital de 900.000 dinars

36, Boulevard Hédi Nouira Résidence Ghassen - 2037 Cité Ennasr II - Ariana

Identifiant unique : 0024515/C

Matricule fiscal : 000/M/P/24515/C

Suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société de Promotion Immobilière El MADINA tenue le 28 Juin 2024 à 9 heures, au siège social de la Société de Promotion Immobilière El MADINA sis au 36, Boulevard Hédi Nouira Résidence Ghassen 2037 Cité Ennasr II - Ariana, enregistré le 01.7.2024, à la Recette des Finances El Menzah 6, sous le numéro 24705281, quittance n°M097759 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 3.7.2024 sous le n°202474742, il a été décidé ce qui suit :

- Confier l'intérim de la Direction Générale de la Société de Promotion Immobilière «EL MADINA» à Mr. Dhafer Chabbouh : Directeur Responsable Administratif et Financier à partir du 1er Juillet 2024 pour une période de trois mois renouvelables et ce, avec les mêmes pouvoirs du Directeur Général. Toutefois, il pourra être mis fin à cet intérim à tout moment.

2024R01819SANB2

SOCIETE DES CIMENTS DE GABES SCG

Société anonyme

Capital social : 14.661.952 Dinars

Siège social : 75, Avenue Kheireddine Pacha - 5ème étage - 1073 Montplaisir - Tunis

Identifiant Unique : 0008232A

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23/5/2024 (enregistré à la Recette des Finances Montplaisir - Tunis le 27/6/2024 sous Qn°M068957 En°24804137)

- Les actionnaires approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2023.

- Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes la SOCIETE FMBZ KPMG TUNISIE représentée par Mr. Safouane Gaddour et Mr. Mohamed Hazemi pour une durée de trois (3) années.

- Les actionnaires ont décidé de nommer Mr. Gian Lorenz Raffainer en qualité d'administrateur.

Un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises sous identifiant unique N°0008232A le 3/7/2024 sous dossier n°202474634.

2024401751SANB2

LES MOULINS MAHJOUB

Société anonyme

Capital social : 500.000 Dinars

Siège social : 64, Rue Mohamed Bel Kahla - Cité Ennasr 2 - 2037 El Menzah 8 - Tunis

Identifiant Unique : 0753439Q

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 15/3/2021 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau - Tunis le 16/4/2021 sous le Qn°M03819 En°218052772).

Suite au décès de feu M. Abdelwaheb Mahjoub, les membres du conseil ont décidé de nommer M. Abderraouf Mahjoub en qualité de président du conseil d'administration pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 30/4/2024 sous Identifiant Unique n°0753439Q et dossier n°202456594.

2024401752SANB2

SOCIETE ENDA TAMWEEL

Société anonyme

Capital social : 96.053.600 Dinars

Siège social : Rue de l'Assistance - Cité El Khadra - 1003 Tunis

I.U : 1347663Q

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22/5/2024 (enregistré à la Recette des finances à Charguia - Tunis le 12/6/2024 sous Qn°M082351 En°24706131) et suivant les statuts mis à jour du 22/5/2024 (enregistrés à la Recette des finances à Charguia Tunis le 18/6/2024 sous Qn°M083903 En°24706302)

- L'assemblée approuve les statuts mis à jour.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22/5/2024 (enregistré à la Recette des finances à Charguia - Tunis le 12/6/2024 sous Qn°M082357 En°24706132)

- L'assemblée approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2023

- L'assemblée décide de nommer la société Maghrebia Vie SA représentée par son Directeur Général Mr. Habib Ben Hassine en qualité de nouvel administrateur

- L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour un mandat de trois (3) années : Mrs. Slaheddine Ladjimi - Mme. Marie Noëlle Brisson - Noomane Fehri - Mme. Selma Cherif - Slah Kooli - Karim Felli - la société Enda Inter - Arabe représentée par Mme. Essma Ben Hamida - la société PROPARCO SA représentée par Mme. Laurence Bottin - SANAD Fund for MSME représentée par Mr. Khalil Geagea - la société BIO représentée par Mme. Laurence May - Khelil Lajimi

- Un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 27/6/2024 sous I.U n° 1347663Q et dossier Numéro 202472955.

2024401753SANB2

Notice d'augmentation du capital social

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/4/2024

«Société d'Etudes et de Développement Houmt Essouk»

SA au capital de 5.200.000 Dinars

Siège social : 25, Rue Jean Jaurès 12ème Etage 1002 Tunis

IU : 0024750M

CNSS : 121497-53

Dénomination : «La Société d'Etudes et de Développement Houmt Essouk»

Siège social : 25, Rue Jean Jaurès 12ème Etage 1002 Tunis

Capital social : 5.200.000 Dinars

Forme juridique : Société Anonyme

Objet social : Promoteur Immobilier

Durée : 99 ans

Dépôt procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire : un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 Avril 2024 a été déposé au Centre du Registre National des Entreprises de Ben Arous, sous le numéro AC 01832024 du 18/6/2024.

Montant de l'Augmentation du Capital en Numéraire : 2.600.000 Dinars

Valeur Nominale des Actions à Souscrire : 5 Dinars Chacune

Nombre d'Actions à Souscrire en Numéraire : 520.000 Actions de 5 Dinars chacune intégralement souscrites et libérées de moitié.

Versement des fonds : sur le compte indisponible ouvert auprès de l'Arab Tunisian Bank (ATB) Agence Houmt Essouk Jerba sous le n°01900030119200744059.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de parution de cette notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2024401758SANB2

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION

Société anonyme

Au capital social de 1.400.000D

Siège social : 51, Avenue Hédi Nouira - 2037 Ennasr II Ariana

Identifiant RNE numéro : 0012123A/P/M/000

En vertu des délibérations de la réunion du Conseil d'Administration du 28/6/2024, dont le procès-verbal a été enregistré le 01/7/2024 à la recette des finances d'El Menzah VI, sous le numéro 24705267, (quittance numéro M097590) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 02/7/2024 sous le n°202474343, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés de confier l'intérim de la Direction Générale de la Société Immobilière et de Viabilisation «SIVIA» à Monsieur Ahmed Saafi, Directeur Administratif et Financier et ce à partir du 1er Juillet 2024 pour une période de trois mois renouvelable et ce avec les mêmes pouvoirs du Directeur Général. Toutefois il pourra être mis fin à cet Intérim à tout moment.

2024401770SANB2

Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes à Tunisair Handling

Société anonyme

Au capital de 24.095.800 Dinars

Siège social : 02 rue des Métiers Charguia 2 - 2035 l'Ariana

Registre national des Entreprises sous le n°892074E

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire n°16, enregistré à la recette des finances à L'Ariana, en date du 3 juillet 2024 sous le n°24706900 quittance n°89252. Deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 5 juillet 2024 sous le n°202475601.

L'assemblée générale ordinaire décide de désigner la société FINANCIAL AUDITING COMPAGNY «FINACO» pour assurer la mission de révision des comptes au titre des exercices 2020-2021-2022.

2024401776SANB2

Notice d'information

Augmentation de capital

Société : Winthrop Pharma Tunisie SA

Capital social : 17,031,500 DT

Siège social : 34, Avenue de Paris, 2033 Mégrine, Ben Arous, Tunisie

M.F : 0296179/R (Conformément à l'article 164 du Code de société commerciale)

Dénomination : Winthrop Pharma Tunisie.

Forme juridique : SA.

Objet social : Fabrication.

Durée : 99 ans.

Dépôt : Une copie du procès-verbal de l'AGE du 22 Avril 2024 au Registre National des Entreprises le 4/7/2024 sous le n°AC02932024.

Montant de l'augmentation : 101,000,000 DT.

Nombre d'actions à souscrire : 1,010,000 actions de 100 dinars chacune intégralement libérées en numéraire :

- 1.010.000 actions à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et réservés à Sanofi-Aventis Participations.

- Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Versement des fonds : compte n°15012631249, ouvert auprès de la Banque CITIBANK agence 55, Av. Jugurtha 1002 Tunis, Tunis Belvédère.

- Renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit de Sanofi-Aventis Participations à hauteur de 1,010,000 actions.

2024401777SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

CYCLE & CO

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 2.000 DT

17, Rue Ali Belhaouene - La Marsa - 2076 Tunis

Identifiant Unique : 1671067K

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 22/4/2024 enregistré à la Recette des finances, la Marsa le 20/6/2024 sous Qn°M087835. En°24704149 et Suivant l'acte de cession de parts du 23/4/2024 enregistré à la Recette des finances, la Marsa le 20/6/2024 sous Qn°M087834. En°24104148

- Les associés approuvent les cessions de parts sociales

Un exemplaire du P.V et de l'acte des cessions a été déposé au Registre National des Entreprises sous I.U n°1671067K le 3/7/2024 dossier n°202474654.

2024401754SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE AFRIQUE AUTO - SUARL

Capital social : 505000 DT

Matricule fiscal : 1066776L/A/M/000

RNE : B0167982008

Suivant P.V de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue et enregistré à la recette des finances Bardo en date du 17/10/2011 sous le n°11804880, Quittance n°84376 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 16/11/2011 sous le n°201156526.

L'assemblée a décidé :

- Le Transfert du siège social de la société de 07 Rue d'Amande Bardo au 38 Rue Abou Zakaria Bardo 2000.

2024401763SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 19/6/2024 enregistré à la recette des finances de Ras Djebel le 19/6/2024 sous le numéro d'enregistrement 24202483; Quittance n°M052849 rédigé par Maître Larafa Houda dont l'étude sise à Ras Djebel Rue Saleh Eddine El Ayoubi. Société SCOBE SARL; matricule fiscal n°1195950/A; registre de commerce n°B0470572011 a cédé à la Société Dakhli Quincaillerie SDQ; société en cours de constitution la totalité du fonds de commerce exploité comme commerce de Bâtiment et d'équipement sise à la Route Métline Km 2 - 7070 Ras djebel Bizerte.

Toutes oppositions seront faites dans les délais de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié dans les deux journaux «Le Quotidien» et «El Chourouk» le 28/6/2024.

2024T00656FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 21/6/2024 enregistré à la recette des finances de Hammeme ecchatte le 01/7/2024 sous le n°M029220 reçu n°2401207 Mme Radhia Bent Ahmed ben Mohamed Ben Mansour Ep. Mohamed Ridha Rebaii demeurante 20 rue Imroue Elkais Hammeme Ecchatte Ben Arous a vendu à Mr Kamel ben Salah ben Ahmed El Majdoub demeurant à la résidence Saint-germain app. B3-4 el Basatine Boumhel Ben Arous la totalité du fonds de commerce consistant en un local exploité au 10 rue de la Liberté Hammeme Ecchatte Ben Arous pour la vente des portables et accessoires.

Toute opposition doit être signifiée à l'étude de Maître Mourou Abdelfattah 7 rue de l'ancienne poste Tunis 1000 dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au Jort.

Un avis similaire est paru au quotidien Achourouk du 5/7/2024 page 29.

2024T00660FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte du 26/6/2024 enregistré à la recette des finances Denden le 01/7/2024 Reçu n°M052288 enreg n°24202535, Mme Bouchra bent Mohamed Rached Abirigua demeurant au 11 Rue Elehsen Khaznadar Tunis à Mr. Ezzeddine ben Mohamed ben Salah ben Said demeurant km 1 route Attar Mornaguia Manouba le fonds de commerce, sise à la rue Mohamed Marzouki n°1 Denden Manouba à comme librairie.

La présente vente est publiée au journal Echourouk le 7/7/2024.

Les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion au JORT.

2024T00661FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 29 Avril 2024, établi par Maître Mohamed Ali Dallegi avocat au 22 rue el jazira Tunis, enregistrée à la recette des finances Kasar Said le 13 Mai 2024 sous le numéro 24202511 Quittance numéro M039064.

Mr Mohamed Lassaad Ben Ibrahim El Mejri Titulaire de la CIN n°04605468 a vendu à Mme Bochra Bint Mohamed Ben Chedly Bouaoun titulaire de la CIN n°04791531 la totalité du fonds de commerce exploité prestation vente matériels informatiques et bureautique sis à rue Ibn el Jazzar coin avenue el wafa cité Ettahrir 2042.

Les éventuelles oppositions doivent se faire au siège du fonds de commerce sis à la rue Ibn el Jazzar coin avenue el wafa Cité Ettahrir 2042 dans un délai de 20 jours à compter de la publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et Le Quotidien le 25/6/2024.

2024R01798FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 6 juin 2024 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 6 juin 2024 sous le numéro 24203181 avec quittance n°067918, les héritiers de Hammadi Ben Salah Elmaalaoui :

Monsieur Tarek Ben Hammadi Ben Salah Elmaalaoui né le 3/8/1977 et titulaire de la CIN n°06330456 pour son compte et pour les comptes de :

I. Sa mère Hejra Bent Abderrazak Dekhili née le 9/01/1957 et titulaire de la CIN n°01761553.

II. Son frère Abdelfattah Elmaaloui né le 28/6/1976 et titulaire de la CIN n°06336298.

III. Sa sœur Karima Elmaaloui née le 3/8/1982 et titulaire de la CIN n°07105240.

IV. Sa sœur Nour Elhouda Elmaaloui née le 13/6/1981 et titulaire de la CIN n°07121540.

Et cela par la procuration du 23/7/2019.

Ont vendu à :

- Madame Emna Bent Chedly Mechkana née le 3/6/1984 et titulaire de la CIN n°0643248.

- Monsieur Nizar Ben Kraiem né le 19/9/1972 et titulaire de la CIN n°05111754.

La totalité du fonds de commerce ayant objet un café Première Catégorie portant le nom «CAFE

ENNASSIM», sis à l'avenue de la Paix Grombalia avec ses équipements et ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions peuvent être formulées, dans la limite de la période légale, entre les mains de l'avocat Monsieur Mohamed Elmaagli demeurant à l'avenue Habib Bourguiba 8030 Grombalia.

Le présent avis a été publié dans le quotidien le temps en date du 5/7/2024.

2024R01800FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 16/5/2024 enregistré à la recette des finances la Marsa en date du 22/4/2024, n° de quittance 59996 n° d'enregistrement 2422563, Sté d'Initiatives Agroalimentaires son gérant Hicham Yahiaoui a vendu à la Sté Soltan Viandes son gérant Makram Madhioub. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné boucherie moderne et ses dérivées, dans le local sis le coin entre Rue des Hafciens et 7 bis Rue Ibn Hambel La Marsa.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 6/7/2024.

2024R01802FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Gabès le 26 juin 2024 n° de quittance 46693 et n° de l'enregistrement 24206426 Mr Jmoui B. Mohamed Salah B. Tijani Haddad titulaire de la CIN n°03266462 domicilié au 38 Rue Ennour Sidi Boulbaba Gabès a vendu à Mr Mokhtar B. Belgacem B. Khlifa Dadi titulaire de la CIN n°05834710 domicilié au 20 Rue El Hamama Elbaidha cité Izdihar Essobkha Gabès tout le fonds de commerce du café situé à la Rue Jamel Abdennaceur à Gabès avec tous ses éléments conformément au code de commerce. Toutes les oppositions à cette vente doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au journal officiel entre les mains de l'acheteur cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 3/7/2024.

2024R01804FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28/6/2024 enregistré à la recette des finances Menzeh 6 le 01/7/2024, sous le n°24205266, quittance n°97577 la société The 29 By Faiz, identifiant unique n°1772031H, a vendu à la société PRAGMACOM, identifiant unique n°0760534F la totalité du fonds de commerce du local destiné espace de loisirs et culture avec ses éléments corporels et incorporels sis à 29 rue d'Afrique Menzah 5. Les oppositions se font à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT. Cet avis a été publié le 6/7/2024 aux quotidiens Sahafa et la Presse.

2024R01805FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat enregistré à la recette des finances à Grombalia le 4/7/2024, sous la quittance numéro M078089, enregistré sous le numéro 24203668, monsieur Foued Akacha a vendu à madame Safa Ben Hmed le fonds de commerce préparé pour le commerce exploité, sis à la rue d'Attaadhoud Grombalia Nabeul.

Les oppositions éventuelles se feront chez madame Safa Ben Hmed rue 2 mars Grombalia Nabeul, dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication du contrat mentionné ci-dessus au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette mise en vente a été publiée par une annonce dans le journal «la Presse» en français et «Essahafa Al yawm» en arabe, le 6 juillet 2024.

2024R01806FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 28/6/2024 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Madina en date du 28/6/2024, n° de quittance M053228 n° d'enregistrement 24103438, Lotfi Chaiibi a renoncé à son frère Mahdi Chaiibi. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné à la vente de tout commerce, dans le local sis au 36 avenue de France Ben Arous.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Mr Lotfi Chaiibi à son adresse sise au 41 rue Abou Kacem Chebbi Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 5/7/2024.

2024R01810FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 28 juin et le 01 juillet 2024 et enregistré à la recette des finances place de la République Radés le 01/7/2024, sous le n°24101959, quittance n°M046527, Moncef Kaaniche a vendu à la société OFAHAT BEB DIWENE la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue Anas Ibn Malek n°08 Radés Ben Arous exploité pour tous types de commerce. Les oppositions sur le prix de vente devront intervenir dans les vingt jours suivant cette publication au JORT à l'adresse du fonds de commerce sis au n°08 rue Anas Ibn Malek Radés Ben Arous. Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» paru le 6/7/2024.

2024R01814FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé avec signature légalisée le 23/12/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba le 16/9/2024 enregistrement n°21203569, reçu n°M070831, Mr Mohamed Ben Omar Khairi CIN n° 00463369 a vendu tout le fonds de commerce destiné à la vente des produits d'occasion avec tous ses éléments physiques et moraux situé à la rue Ibn Khaldoun n°04 Boumalal Houmt Souk Djerba à Mr Adel Ouachani CIN n°05716106.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 4 juillet 2024.

2024R01817FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 21/6/2024 et enregistré à la recette des finances de Beni Khalled le 21/6/2024 sous le n°24200886, reçu n°M24353 Mr Ramzi Laamiri demeurant à Menzel Bouzelfa a vendu à Mr Hatem Chammem le fonds de commerce exploité à copier les documents et à la vente de fournitures scolaires avec tous ses éléments, le prix de la vente soit dix mille trois cent quinze dinars est consigné entre les mains de l'acheteur. Toute opposition sera portée entre les mains de Maître El Habchi Abir à son étude sise à l'Avenue de la République - Beni Khalled dans le délai de vingt jours de la date de publication au J.O.R.T.

La présente annonce est parue sur le journal Chourouk le 02/7/2024.

2024R01821FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6/6/2024 et enregistré à la recette des finances de Menzel Bouzelfa le 7/6/2024 sous le n°24200914 Mme Salem Echikh demeurant à Menzel Bouzelfa a vendu à Mr Habib Cherif le fonds de commerce exploité à la vente du matériel paramédical avec tous ses éléments, le prix de la vente soit douze mille dinars est consigné entre les mains de l'acheteur. Toute opposition sera portée entre les mains de Maître El Habchi Abir à son étude sise à l'Avenue de la République - Beni Khalled dans le délai de vingt jours de la date de publication au J.O.R.T.

La présente annonce est parue sur le journal Chourouk le 11/6/2024.

2024R01822FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Sis à la rue Mansour el Houch Médenine

Suivant un acte de vente en date du 25/6/2024 enregistré à la recette des finances Médenine quittance n°M062979 le 27/6/2024 rédigé par maître Zagrouba Mongi avocat à Médenine Mr Walid Salmouk a vendu son fonds de commerce sis à Médenine activité -vente volaille- aux héritiers Kmali Bechir. Les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus indiqué durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT extrait de cette vente éditée au Chourouk du 4/7/2024.

2024R01826FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation d'un fonds de commerce en date du 6/02/2024, rédigé par les notaires de Mahdia Maître Faouzi Othmen et Maître Mohamed Elghoul, enregistré en date du 3/6/2024 à la recette des finances de Mahdia sous Quittance n°M035943, Mr Mokhtar Ben Mahjoub, titulaire de la CIN n°03808385, a cédé en tant que donation à sa fille Olfa Ben Mahjoub, titulaire de la CIN n°093823497, la totalité du fonds de commerce du local destiné à la vente de Parapharmacie (MF : 1756150W), sise auprès de la poste de Hiboune - Avenue Habib Bourguiba Hiboune - Mahdia, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 5/7/2024.

2024S00890FCCC2

Vente d'un fonds commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 6/6/2024 enregistré à la recette sayeda sous le n°24200694, quittance n°M021474 Madame Samira Souid CIN n°06868499 a vendu à Monsieur Makrem Megdich CIN n°05017905 la totalité du fonds de commerce situé à la Rue Ghandi sayeda consistant en activité café.

Les oppositions doivent s'adresser dans les délais légaux à l'adresse de l'avocate Maître Ghada Guetari, Rue de la République, immeuble el baraka 2 Monastir.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 4/7/2024.

2024S00901FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte soussigné privé en date du 16/5/2024 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 26/6/2024 sous le n°24230314, quittance n°M044448, Mr Mohamed Ben Ejileni Ben Bannour Said, CIN n°03965903, a vendu à Mme Olfa Bent Abdelkader Elgoli, CIN n°05554372 et à Mme Malek Bent Ammar Ben Hamouda Esshilie, CIN n°09326647 la totalité du fonds de commerce exploité à tout commerce, situé à la rue Jaloul ben Chrifa Khézama Ouest Sousse.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse du Fonds Objet de la vente.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 6/7/2024.

2024S00903FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP signé le 3/7/2024 et enregistré à la recette des finances Sayada le 3/7/2024 sous n° 24200791 quittance n°M024530 Moufid Boussette a vendu à Zied Chakroun la totalité du fonds de commerce «Café» situé à la PLACE DE L'INDEPENDANCE LAMTA, toute opposition se fera entre les mains de l'acquéreur dans le local du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

La dite vente a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 9/7/2024.

2024S00905FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente rédigé le 18/6/2024 par maître Ellili Wassila, vu pour légalisation de signature en date du 18/6/2024 et enregistré le 25/6/2024 à la recette des finances, sous le n°24201322, quittance n° 55121, madame Baganeé Mounira a vendu la

totalité du fonds de commerce exploité pour librairie sis à l'avenue de l'Environnement Jemmel, à madame Mokni Fatma et monsieur Kwira Mohammed Amin.

Les oppositions auront lieu entre les mains de maître Ellili Wassila, sis à la rue de la République Immeuble ben Jha, Jemmel, dans un délai de 20 jours, à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis est publié dans le journal "Le Quotidien" n°7152 le 9/7/2024.

2024S00906FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 2/4/2024 et enregistré à la recette des finances de la route de Tunis Sfax le 3/4/2024 reçu n°M041847 registre n°24201489 Mouna Bent Laaroussi Fodhi titulaire de la CIN n°8775260 a vendu à Ghassen Ben Moez Ammare titulaire de la CIN n°11179062 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires en détail.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur au local dont exerce l'activité commerciale sise à la route Sidi Mansour Km 10 Sfax.

Cette annonce et publiée au journal Echourouk le 27/6/2024.

2024X00871FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba Sfax le 4/7/2024, sous le n°24203692, quittance n°M060312, Mr Bassem Hakim c.i.n 08152369 a cédé un fonds de commerce qui consiste en une station lavage des voitures sise à la Rte Matar km 3 Sfax, à Mohamed Amin Ben Amor c.i.n 11138650.

Toute opposition doit être sous peine de nullité adressée à maître Fathi Jammoussi rue Hafouz imm entilaka Sfax dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R. T.

Cette annonce a été publiée au journal "Essabah" du 6/7/2024 page 12.

2024X00874FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 28/6/2024 enregistré à la recette des finances route de Tunis le 3/7/2024 n°24203065 Sté RAFATEX enregistrée au RNE sous n°0636929A a vendu à la Sté La Mercerie De FIBEC MF n°1876891W le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de commerce de mercerie en gros situé à la rue Jamel Edine Elafghani poudrière 1 Sfax. Les oppositions seront reçues auprès du Maître Amir Mahersi route de tenyour km 6 cité ennozha avenue Farhat Hached Chihiya Sfax dans les vingt jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal Chourouk le 7/7/2024.

2024X00876FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 28/6/2024 enregistré à la recette des finances Diar el wafa Sfax le 1/7/2024 quittance n°M071320 enregistrement 24203207. La Sté PLAYSTATION SHOP SFAX- PSS a vendu à Mr Khaled Awedni CIN 13506596 le fonds de commerce de la publinet sis à l'Avenue Majida Boulila en face Diar El Wafa, Sfax pour un prix total de la somme 10.000d.

Les oppositions seront formulées entre les mains de Maître Fakher Jardak Avocat à la cour 73 Avenue Hédi Chaker Sfax dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce aux journaux : AL-Chourouk et Le Quotidien du 7/7/2024.

2024X00877FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté du 18/6/2024 rédigé par Maître Mourad Ziadi L'Avocat à Sfax enregistré à la recette des finances Gremda Sfax1 le 20/6/2024 sous le n°24202619 reçu n°M068585, Monsieur Rami Souissi, titulaire de la carte d'identité nationale n°08775783 demeurant à la Route Gremda Km 1 Sfax, a vendu, à Monsieur Abdelmoula Taher, titulaire de la carte d'identité nationale n°01349802 demeurant à l'Ave de la République n°427 Gremda Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant en un local destiné au commerce et à la vente de fruits secs A, est exploité au local situé à Route Gremda Km 6 Sfax avec tous ses éléments matériels et moraux.

Toutes les oppositions seront reçues, dans le délai légal de 20 jours à partir de cette publication, à l'adresse du local dans lequel exploité le dit fonds de commerce. Dépassant ce délai, toutes les oppositions seront rejetées.

Attendu que cette vente est déjà déposée au local du fonds de commerce et publiée au journal «Echourouk» n°11979 du 6/7/2024 page 29.

2024X00878FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 31/5/2024 enregistré à la recette des finances la Charguia sous le numéro de reçu 0881402 enregistrement n°23207096 le 28/6/2024 Mr. Ahmed Ben Abdrazzak Ben Sadok Jmal, RNE identifiant unique n°1173209G, a vendu à Mr. Khaled Ben Mohammed Tahar Ben Ali Salah Yousfi, la totalité du fonds de commerce exploité de tout commerce sis au 9 Rez-de-chaussée 0003 à la résidence al Afrane Ain Zaghouan Tunis. Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse du vendeur sis à la résidence el Afrane Bloc Emna 5ème étage Appart 3 Ain Zaghouan Tunis. Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées.

Cette annonce est parue au journal la Presse le 4/7/2024

2024401755FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte en date du 21/6/2024 enregistré à la recette des finances Ettadhamen sous le n° 24/06/2024 n°24204173, quittance n°M061214 La Sté Idial Auto SARL a cédé la totalité du fonds de commerce inscrit au Registre National des Entreprises n°1550088T situé à la route de Bizerte km 3.5 Ettadhamen 2041 ayant pour objet tout commerce à Faouzi Toukebri.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk du 29/6/2024

Toutes oppositions acceptées entre les mains de Me Habiba Amrouche au complexe administratif et commercial Ariana Centre rue 18 janvier 1952 Bureau C 203 deuxième étage dans les délais légaux.

2024401756FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 6/2/2024 enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 le 18/3/2024 (n° de quittance M043619 sous le numéro d'enregistrement 24202106) Mr Rchid Ben Ammar Ben Belkacem Al Salaimi, titulaire de la CIN n°07411403 du 20/12/2005 a vendu tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels et exploité pour vente des nouveaux vêtements, situé au 15 au marché municipal à Menzah 8 à Mr Ramzi Ben Saleh Ben Ali Abdli, titulaire de la CIN n°07965067 du 27/4/2012.

Toutes les oppositions sont acceptées à l'acheteur à Mr Ramzi Ben Saleh Ben Ali Abdli dans le local, situé au 15 dans le marché municipal du El - Menzah 8 dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au J.O.R.T.

La présente publication de la vente a été effectuée sur le Journal la Presse le 29/5/2024.

2024401760FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte du 11/5/2024 sous seing privé rédigé par les soins de maître Ghariani Belhassen avocat à la cassation dont l'étude est sise au 94 Avenue Med V Le Belvédère Tunis (1er étage) et enregistré à la recette des finances de Bab Souika Tunis le 4 juillet deux mille vingt quatre sous le n°24202211 (quittance n°M054495) Mr Mohamed Ben youssef Sdiri a vendu à Mme Najet ben Abdelaziz Chaibi le fonds de commerce nommé «café Aziz» sis au 9 rue Naceur Ben Jaâfar Tunis exploitant l'activité d'un café de 1ère catégorie.

L'opposition au payement du prix se fait conformément aux dispositions du code de commerce au courant des 20 jours qui suivent la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acquéreur à son adresse sise à l'immeuble Galaxie tour B 6ème étage Apt 2 rue de l'Irak Lafayette Tunis.

Au besoin contacter le téléphone portable n°25520745.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 9/7/2024.

2024401765FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 14 et 26 Juin 2024, enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 3 Juillet 2024, sous le n°24202727 quittance n°M060393, monsieur Abdelaziz ben Mohamed Elgasmi a cédé à Monsieur Mohamed Elfadhel Bettounsi, la totalité du fonds de commerce inscrit au registre de commerce sous le n°A 0323532004 et au registre national des entreprises identifiant unique 0597978 Q exploité au local sise au 81 Avenue Moustapha Mohsen Borj Louzir Ariana, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être adressées à l'acheteur au domicile élu au bureau de maître Abdallah Chabbar avocat à la cour de cassation sis au 31 bis rue Hasdrubal Lafayette Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 6/7/2024.

2024401772FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte édité par Maître Afef Dridi en date en date du 3/6/2024 enregistré le 14/6/2024 à la recette des finances de Manouba n°24243120 (reçu n°M053181), Mme AFEF Gharbi épouse Mohamed Azzabi titulaire de la CIN n°07335360, demeurant à la Rue Kadhi Tamime Iben Moez cité Khaled ben Walid Manouba, a cédé à Mlle Amani Daboussi, titulaire de la CIN n°09195792, demeurant à la Rue 5550 cité Khaled Ben Walid Manouba, la totalité du fonds de commerce du local avec ses éléments matériels et moraux, sis au n°22 Rez-de-chaussée Bâtiment les jasmins N5, Immeuble les Oranges 2010 Manouba, qui correspond à la pâtisserie et des jus de fruits «Papitou», les oppositions sont reçues dans les délais légaux au local de la société Jil el Ouloum sis à la Rue de Mateur klm 7 Manouba, à coté lycée Pythagore dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de cet extrait au jort. Cette annonce a été publiée dans deux journaux : Essabah et Le Temps le 02/7/2024.

2024401775FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce
Gérance Libre

Suivant acte de location en gérance libre rédigé par le Maître Mohamed Maher Snoussi en date du 29 avril 2024, enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 8 mai 2024, enregistrement n°24302988, quittance n°69457.

La société Bio et Nature titulaire du matricule fiscal n°1183555D/B/M/000 représentée par sa gérante Madame Yousra Hamza Ep Chraïbi, Titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°04769112, délivrée le 6/01/2003 a loué la totalité de son fonds de commerce en gérance libre ayant pour objet l'entreposage et vente d'habits professionnels ainsi que tous produits pharmaceutique et cosmétique, sis au 06, Rue Abddelhafidh el Mekki, La Marsa, à Madame Nedra Berrim, Tunisienne, Titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°07059657 délivrée à Tunis le 27/12/2013, demeurant à 241, Rue ELKHIR 1er Etage Nouvelle Médina, 2063, Ben Arous.

Cet article a été déposé aux journaux Echourouk et le Quotidien le 25-6-2024 sous le numéro IP 0124/01527, facture numéro FC24/13476 du 24-6-2024.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans les délais légaux à partir de la parution du présent avis au JORT entre les mains du locataire au local concerné.

2024R01729FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 02/5/2024, enregistré à la recette des finances de Monastir le 26/6/2024, sous n°24305588, Mr Amir Ben Mohamed Achour a loué à Mr Anis Ben Mohamed Sadok Ltaief son adresse au n°60 Zone n°1 Essouani Monastir, le fonds de commerce de locale situé à l'Avenue de Taieb Mhiri Monastir, avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront destinées chez Mr Anis Ben Mohamed Sadok Ltaief à son adresse située n°60 Zone n°1 essouani Monastir.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 4/7/2024.

2024S00902FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution du syndic des copropriétaires DANA HOUSE

Lac 2 Tunis

Suite à l'assemblée générale constituant en date du 12 mai 2024 décris par procès-verbal de l'huissier notaire Ahmed Brahim Arfaoui et enregistré à la recette des finances la Goulette en date du 30 mai 2024 numéro d'enregistrement 492 numéro du reçu 76333 et la décision d'approbation de la Municipalité la Goulette en date du 02 juillet 2024. Il a été décidé la constitution du syndic des copropriétaires élus à l'assemblée comme suite :

Président du syndic : Montassar Zouari

Vice président : Chokri Abid

Trésorier : Omar Yaich

Secrétaire générale : Rafiaa Ben Hmida

Membres : Dhekra Amara - Hamza Bechikh - Wafa Boujbel - Slim Khalfaoui - Ahmed Yaich - Hedia Bel Hadj.

2024R01827APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : FORUM DROIT ET SOCIETE «OBOUR»

Siège : Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis, Campus universitaire Farhat Hached, El Manar I, 2092 Tunis.

Objet : Association scientifique et culturelle.

Objectifs :

- Traitement juridique de phénomènes sociaux dans une approche pluridisciplinaire,

- Vulgarisation des notions juridiques et diffusion de la culture juridique et la connaissance du droit pour tous,

- Renforcement de l'étude des problèmes posés du point de vue de la sociologie juridique et incitation à accorder de l'intérêt à cette science et à l'intégrer dans les études juridiques et les programmes d'enseignement du droit au sein des Facultés de Droit,

- Etablir des liens et instaurer la coopération avec les différents centres, institutions ou instances similaires,

- Présenter des propositions scientifiques à caractère juridique à propos des sujets d'intérêt.

Membres :

- Ahmed Ben Taleb : Président,

- Imededdine Farhat : Trésorier,

- Adel Mahmoudi : Secrétaire général.

2024401780APSF1

Homologation de résolutions

Habitants résidence BABEL

Av Méditerranée - Mourouj 2 Tunis

Suite à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire pour les résidents de la résidence Babel Avenue Méditerranée, el-Mourouj 2 B.P 1074 Tunis le 28 février 2024, un comité syndical a été élu pour gérer les affaires de la résidence et les espaces communs, composés des membres suivants :

- Ridha Gharbi : c.i.n 02550985/ Président

- Walid Sbaii : c.i.n 07295604 / Trésorier

- Mohamed Aouadi : c.i.n 04610168 / Secrétaire général.

Enregistrés auprès du bureau financier d'Al-Kabbaria sous le n°24801783 et le numéro de Quittance M048121.

2024T00657APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude de maître Inoubli Mohamed Naceur

Avocat à la cour de cassation

84, Rue Habib Thameur - Jendouba

Il sera procédé le mercredi 7 août 2024 devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Jendouba à la vente des parts indivises de l'Immeuble ci-après désigné et dans les conditions suivantes :

Partie poursuivante : Madame Zaghdoudi Hana bent Slim ben Ali, femme au foyer et demeurant au 63 cité Ezzahoua Jendouba, ayant une C.I.N n°07911419 du 19/9/2012.

Partie poursuivie : Mr Chihi Iskander ben Mokhtar ben Salah, Journalier et demeurant à cité El battah, rue du Jasmin n°5 Jendouba,

L'avocat poursuivant : Maître Inoubli Mohamed Naceur, avocat à la cour de cassation, 84, Rue Habib Thameur Jendouba.

Immeuble à liciter : Quatre vingt dix parts indivises d'un immeuble divisé en cent quatre vingt parts. La propreté est dite "Dar ben Yafleh" titre foncier n°11901 Jendouba. Elle est composée de deux parties :

La première partie est une maison qui a une superficie de 78.12m², composée d'une salle de séjour qui ouvre sur une cuisine et deux chambres à coucher et W.C et un couloir et d'une véranda en avant de la maison et une autre derrière elle.

La seconde partie est à l'ouest et une superficie de 36.10 m², composée d'une salle de séjour qui ouvre sur une petite cuisine (kitchenette) et un W.C et une chambre à coucher.

Mise à prix de l'ouverture : Soixante dix huit mille quatre cent soixante dix sept dinars (78.477, 000) qui a été évalué par 2 experts sur ordonnance sur requête du président du tribunal de 1ère instance de Jendouba sous le n°35138, Personne ne peut participer à l'adjudication qu'après consignation du tiers de la mise à prix conformément à la loi.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble mis en adjudication peut se faire chaque jour suivant l'horaire administratif.

Pour des plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Jendouba où est déposé le cahier des charges ou à l'étude de maître Inoubli Med Naceur, 84 rue Habib Thameur Jendouba.

2024R01816VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le demandeur poursuivant :

Mongi Ben Mohamed Ibrahim Boughattas Huissier de Justice. Immeuble Bab el Kram 2 escalier A3 Monastir.

L'avocate poursuivante :

Maître Najoua Bchir, Avocate sise à la Rue Chedely Guedira Monastir.

L'objet de la vente :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°42926 Monastir d'une superficie de 182 m² sis à la Rue eloued Beni Hassen Monastir. Et qui contient :

- Rez-de-chaussée d'une superficie de 113 m² contient un hall, Salon, Chambre à coucher, Cuisine, Salle d'eau, Garage.

- Un premier étage d'une Superficie de 113 m² contient : un hall, Salon, 3 Chambres à coucher, Cuisine, Salle d'eau, Balcon.

- Deuxième étage d'une Superficie de 75 m² contient Salon, deux chambres à coucher, Salle d'eau, Balcon.

Date de la vente :

La vente aura lieu le mercredi 7 Août 2024 devant le tribunal de première instance de Monastir à 9 heures du matin.

La partie saisie :

Abderrahmene Flis, Rue eloued Beni Hassen.

Mis à prix :

La mise à prix de la vente est déterminée à la somme de deux cent vingt trois mille six cent cinquante dinars Saisie par les deux expert Houssem el klifi et Moez Fanter.

Visite de lieu :

La visite du lieu peut se faire chaque jour et sans Restriction particulaire de neuf heures du matin jusqu'au cinq heures du soir.

Pour plus de renseignement contacté l'avocate poursuivante ou le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir où a été déposé le cahier des charges.

2024S00904VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement de faillite

K.CEMSA

Société anonyme

Identifiant Unique : 1091775E

Siège social : Rue Farhat Hached Gabès 6000

En vertu du jugement du tribunal de commerce réuni le 01-7-2024 au tribunal de première instance de Gabès, il a été décidé de nommer monsieur ESSID Lassaad syndic de faillite de la société K.CEMSA et la nomination de Madame khawla NEJI entant que Juge-commissaire. Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite conformément aux articles 497 et suivants du code de commerce, soit directement contre décharge à son bureau rue amilcar midoun Djerba, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : B.P n°383 Djerba Midoun 4116.

2024R01823VEPA2

Jugement de faillite

SOCIETE EXTRA-BRIQUE

Société anonyme

Identifiant unique : 706794T

Siège social : R N 16 Km 38 El Hamma Gabès

En vertu du jugement du tribunal de commerce réuni le 01-7-2024 au tribunal de première instance de Gabès, il a été décidé de nommer monsieur ESSID Lassaad syndic de faillite de la société Extra Brique et la nomination de Madame Khawla Neji entant que Juge-commissaire. Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite conformément aux articles 497 et suivants du code de commerce, soit directement contre décharge à son bureau rue amilcar midoun Djerba, soit pat lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance; B.P n°383 Djerba Midoun 4116.

2024R01824VEPA2

Jugement déclaratif de Faillite N°994

Société CHOK GUZEL

Société à responsabilité limitée

IU : 1476225P

Capital social : 180.000 dinars

Siège social : résidence zaràd, rue les jardins Lac 2, 1053 Marsa, Tunis

En vertu du jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Tunis le 5/3/2024 sous le numéro 994, il a été déclaré en premier ressort la suspension de la société CHOK GUZEL du paiement de ses dettes, à partir de la date du 5/9/2022, en constatant la non possibilité de redressement avec la cession de la société à un tiers, par conséquent la déclaration de la faillite de la société, la nomination de Mme Ghaya Taj Elmolk Belkhouja juge commissaire de la faillite et Mme Khalfi Sihem en qualité de Syndic de faillite. Le tribunal prononce l'apposition des scellés dans un délai de 10 jours à compter du prononcé du jugement de faillite, le syndic de la faillite procède à la publicité par l'insertion d'un extrait du jugement dans le journal officiel de la République Tunisienne et dans l'un des journaux quotidiens de langue arabe, il en est fait mention au registre national des entreprises.

Le jugement est mentionné sur les titres fonciers relatifs aux immeubles appartenant à la société ainsi que sur les autres registres publics où il y'a inscrit des biens de la société en

faillite et la mention d'une hypothèque immobilière au profit des créanciers dans un délai de 15 jours de la date de ce jugement, et le refus de la demande de retrait la faillite sur le dirigeant de la société.

Le greffe du Tribunal doit afficher l'extrait du jugement au tribunal de première instance de Tunis, le transmettre au procureur de la République, au greffe du registre national des entreprises, ainsi qu'au syndic régional de l'arrondissement où se trouve le siège principal de la société débiteur et ce dans un délai de dix jours à compter du prononcé du jugement.

Ils appartiennent aux créanciers de présenter les preuves de leurs créances dans les quinze jours qui suivent la publicité du jugement de faillite au Journal officiel de la République Tunisienne.

Ce délai est augmenté de soixante jours ainsi qu'à l'égard des créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien, selon l'article 530 et 531 de la loi n°2016-36 du 29 avril 2016, relatives aux procédures collectives, et ça sera directement au cabinet de Syndic de faillite, Mme Khalfi Sihem, sis au 19 Rue de Libye Lafayette 1002 Tunis, 4ème étage, ou par lettre recommandée avec accusé de réception à la même adresse.

2024401764VEPA2

Avis

Suivant la décision n°9464 rendu par le Tribunal de première instance du Kef en date du 28/6/2024 dans l'affaire n°18, il a été décidé la nomination de Mr Bilel Rahmouni en tant que mandataire judiciaire de l'immobilier agricole Hassan titre foncier n°24034 et tej titre foncier n°20841 et beb elkhir titre foncier n°16029 au lieu du défunt Mr Lasaaid Berbouch pour continuer les affaires du mandat et la nomination de Mme Hedia Wesleti comme juge commissaire de l'affaire sus indiqué. Tous intéressés peuvent contacter le mandataire susmentionné à la rue 18 janvier immeuble n°19 Amen Center Appartement AR2, Ariana 2080, tél 71.709.153 fax : 71.709.863.

2024401771VEPA2

Vente des Biens Immeubles Appartenant à la B.F.T.

Report de délai de réception des offres

Banque en liquidation

RNE : 0000122K

Rue Aboubaker Achahid Montplaisir le Belvédère 1002 - Tunis

En vertu de l'ordonnance du tribunal de Première Instance de Tunis en date du 27-6-2024 Mr SALAH FEKI, liquidateur de la BFT, informe le public du report du délai de réception des offres de vente des biens immeubles appartenant à la BFT, ci-après :

1/ Titre foncier n°117155 Tunis, sis à Tunis à l'angle de la rue Hédi Nouira et la Rue Ibnou Chamaâ Tunis.

2/ Titre foncier n°20705 Ben Arous, sis à l'angle de la Rue du Kods et Rue Ibn Jazzar à Hammam Echatt.

3/ Titre foncier n°50585 Tunis, sis à Tunis, à l'angle de la rue Ali Dargouth et Saad Zaghloul.

4/ Titre foncier n°103555 Tunis, sis à la Rue Mohamed V.

5/ Titre foncier n°586721 Nabeul, sis à la Rue de Sicile Soliman Plage.

6/ Titre foncier n°12196 Sfax, (16425èmes/32850parts) sis à Imadat Sidi Daher, Bir Ali Ben Khelifa, Sfax.

7/ Un appartement sis au 3ème étage de l'immeuble n°6 résidence Mourouj - Route de Menzel Chaker Sfax.

Il est à rappeler que toutes les entités et Personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège social de la BFT, sis à Cité Ennacim, Rue Aboubaker Achahid, Montplaisir le Belvédère - 1002 - Tunis, contre le paiement de la somme non récupérable de 500 dinars à verser au compte de la BFT (en liquidation) tenu à la STB Agence Avenue Kheireddine Pacha Tunis sous le Numéro 10006035 1881375 78893. Les offres sont adressées conformément au cahier des charges par voie postale dans des enveloppes cachetées au nom de Mr le liquidateur de la BFT à l'adresse de la BFT ci haut citée au plus lard le 16/9/2024 Les visites se feront tous les jours ouvrables avec une prise de Rendez-vous au préalable avec Mr le Liquidateur Tél : (98440598).

2024401773VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MICROTECHNIC INTERNATIONAL TUNISIE

Société anonyme

Au capital social : 2.488.500 dinars tunisiens

Siège social : Lot AFI Zone Industrielle de Kondar Sousse

Identifiant unique : 0866533M/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «MICROTECHNIC INTERNATIONAL TUNISIE», sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 5 août 2024 à 10 heures au siège social de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général,

2. Adoption de nouveaux statuts pour la société,

3. Questions diverses.

2024T00658SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MICROTECHNIC INTERNATIONAL TUNISIE

Société anonyme

Au capital social : 2.488.500 DT

Siège social : Lot AFI Zone Industrielle de Kondar Sousse

Identifiant unique : 0866533M/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «MICROTECHNIC INTERNATIONAL TUNISIE», sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 5 août 2024 à 9 heures au siège social de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Remplacement d'administrateurs,

2. Questions diverses.

2024T00659SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DERBIGUM BUILDING SOLUTIONS DBS S.A

Au capital de 10 469 362,900 DT

Siège : Rue de la Physique, Zone Industrielle Ben Arous 2013

Identifiant Unique : 0000500R

Numéro CNSS : 05305896

Les actionnaires de la société DERBIGUM BUILDING SOLUTION S.A, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 31/7/2024 à 10 heures au siège social sis à la Rue de la Physique, Zone Industrielle 2013 Ben Arous, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration sur l'exercice 2023 ;

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes concernant le même exercice,

3. Approbation s'il y a lieu de ce rapport, bilan, états de résultats et tous les documents nécessaires relatifs au dit exercice ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

5. Quitus aux administrateurs pour leurs gestions au titre dudit exercice;

6. Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

7. Allocation des jetons de présence;

8. Proposition de distribution de dividendes;

9. Renouvellement ou nomination du commissaire aux comptes;

10. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Les documents prévus par la réglementation en vigueur, sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024R01799SANB3

Convocation

Les Grands Moulins de Nabeul

S. A au capital de 750.000 dinars

Siège social : 46, Rue Hédi Chakeur Nabeul

Identifiant unique : 0009397B

Messieurs les actionnaires de la société les Grands Moulins de Nabeul, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le samedi 3 août 2024 à 10 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du retard de convocation de l'AGO 2023

2/ Lecture du rapport du conseil d'administration année 2023

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes année 2023.

4/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers année 2023

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Affectation des résultats 2023.

7/ Distribution de dividendes

8/ Renouvellement du mandat de deux administrateurs

9/ Fixation des jetons de présence.

10/ Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

2024R01809SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires 2023

Société d'Aménagement de Sfax El Jadida

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 D

Siège social : Avenue des Martyrs Complexe «Sfax 2000» Sfax

Identification fiscale : 0026749D/A/M/000

Identifiant unique : 0026749D

Registre de commerce : B197141997

Messieurs les actionnaires au capital de la Société d'Aménagement de Sfax El Jadida sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire annuelle qui se tiendra le jeudi 15 Août 2024 à 11h au siège de la société sis à l'avenue des Martyrs complexe Sfax 2000 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des délais et des modalités de convocation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour l'année 2023

2- Approbation du remplacement d'un membre de conseil d'administration

3- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2023,

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023,

5- Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2023,

6- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023,

7- Approbation des conventions réglementées autorisées par le conseil d'administration conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales,

8- Affectation des résultats de l'exercice 2023,

9- Quitus aux administrateurs,

10- Détermination des jetons de présence des administrateurs pour l'année 2023,

11- Pouvoirs pour formalités.

2024X00872SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires 2023

Société L'immobilière El Jadida

Société anonyme

Au capital de 2.350.000 D

Siège social : Avenue des Martyrs Complexe «Sfax 2000» Sfax

Identification fiscale : 0043451 K/P/M/000

Identifiant Unique : 0043451K

Registre de commerce : B194851997

Messieurs les actionnaires au capital de la Société l'Immobilière El Jadida sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Jeudi 15 Août 2024 à 10h au siège de la société d'Aménagement de Sfax El Jadida sis à l'avenue des martyrs complexe Sfax 2000 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des délais et des modalités de convocation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour l'année 2023

2- Approbation du remplacement d'un membre de conseil d'administration

3- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2023,

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023,

5- Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2023,

6- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023

7- Approbation des conventions réglementées autorisées par le conseil d'administration conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales,

8- Affectation des résultats de l'exercice 2023,

9- Quitus aux administrateurs,

10- Détermination des jetons de présence des administrateurs pour l'année 2023,

11- Pouvoirs pour formalités.

2024X00873SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société OMEGA MAGHREB

Société anonyme

Capital : 10.850.000 dinars

Siège social : Lot N°11 Z.I Hammam Zriba 1152 Zaghouan - Tunisie

MF : 1030643F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Omega Maghreb SA, société anonyme au capital de 10.850.000 dinars dont le siège social est sis au : Lot n°11 Z.I Hammam Zriba 1152 Zaghouan - Tunisie, titulaire de l'identifiant unique n°1030643F, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Lundi 5 Août 2024 à 8 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modes et des délais de convocation

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'émission des OCA au profit de ZITOUNA Moucharka II représentée par Zitouna CAPITAL SA et BH EQUITY S.A.

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'émission d'obligation convertible en action ;

4- Approbation de l'émission d'obligations convertibles en actions;

5- Constatation de la renonciation des actionnaires au droit préférentiel de souscription ;

6- Pouvoirs pour formalités de publicité légale.

2024401761SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire

"ADWYA S.A"

Société anonyme

Au capital de 21 528 000 dinars

Siège social : Route de la Marsa Km 14 BP 658 la Marsa

Identifiant Unique : 0014346Y

Messieurs, les actionnaires de la société «ADWYA» société anonyme sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi deux Août deux mille vingt - quatre (02/8/2024) à 12 h au siège social de la société sis à la route de la Marsa Km 14 BP 658 la Marsa - Ain Zaghouan 1053 - La Marsa (Tunisie), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de crédit de Gestion signé avec ATTIJARI BANK par le Directeur Général;

2. Pouvoirs pour formalités.

2024401762SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DATAKAP CONSULTING S.A.

(En liquidation)

Société anonyme

Au capital de : 120 000 dinars tunisiens

Siège social : 6, Rue du Lac Tibériade, les Berges du Lac - Tunisie

MF : 1109917S/A/M/000

Tous les actionnaires de la Société "Datakap Consulting S.A", sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi le 30/7/2024 à 10 h au siège de la société sise au 6, Rue du Lac Tibériade, Les Berges du Lac - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire sur les exercices 2018, 2019, 2020 et 2021.

2. Lecture et approbation, s'il y a lieu des conventions telles que prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019, 2020 et 2021.

4. Lecture et approbation des états financiers des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021.

5. Affectation des résultats des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021

6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion durant les exercices 2018, 2019, 2020 et 2021;

7. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.

2024401766SANB3

Convocation

SOCIETE DE MAINTENANCE MULTITECHNIQUE ENERGIES RENOUVELABLES «SOMEM»

S.A. au capital de 600.000 DT

I.U : 0035349R

M.F : 035349 RAM 000

Siège social : 26, Rue Amine El Abbassi 1082 - Tunis Belvédère

Matricule CNSS : 203616-13

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SOMEM sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu, le mercredi 31/7/2024 à 12h à Tunis au siège de la Société d'Equipement de Territoire Tunisie, sis au 2, rue Saheb Ibn Abbed, Cité Jardins - 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2023 ;

- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

- Quitus aux Administrateurs ;

- Renouvellement des mandats des Administrateurs ;

- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes ;

- Questions Diverses.

2024401767SANB3

Convocation

Energies Renouvelables, Equipements Techniques «ERET»

S.A. au capital de 300.000 DT

IU : 1720970J

M.F : 1720970 JAM 000

Siège social : 26, Rue Amine El Abbassi 1082 - Tunis Belvédère

Matricule CNSS : 645127-77

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société ERET sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu, le mercredi 31/7/2024 à 13h à Tunis au siège de la Société d'Equipement de Territoire Tunisie, sis au 2, rue Saheb Ibn Abbed, Cité Jardins - 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2023 ;

- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

- Quitus aux Administrateurs;

- Renouvellement des mandats des Administrateurs ;

- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes ;

- Questions Diverses.

2024401768SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Orient Tea

SA au capital 6 225.000 dinars

Siège social : Km 6 Route Khlédia Naassen Ben Arous

MF : 0868350Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Orient Tea - SA, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 16 août 2024 à 10 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examiner la situation de la société et statuer sur la continuité de l'exploitation.

2. Modification de paragraphe B de l'article 28-2 des statuts (le reste de paragraphe reste inchangé).

2024401774SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2023

Société CTKD SICAR

Société anonyme

Capital : 500 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1589588Q

Le Conseil d'Administration de la Société CTKD SICAR à l'honneur de convoquer les actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'année 2023 qui se tiendra le Lundi 5 Août 2024 à 12 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n° 3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2023.

2. Lecture et approbation des états financiers et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 et des conventions réglementées mentionnées dans les articles 200 et 475 du CSC.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023.

5. Rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'année 2023.

6. Pouvoirs pour formalités.

2024401778SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2023

Société Abou Nawas de Gestion Touristique

Société anonyme

Capital : 300 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant unique : 0012134D

La SOGES convoque ses actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 5 Août 2024 à 11 Heures au siège social de la société et en utilisant les technologies de communication audiovisuelle, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2023.

2. Lecture et approbation des états financiers et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023

3. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023.

5. Rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'année 2023.

6. Pouvoirs pour formalités.

2024401779SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Golden Fruits

SA au capital de 1 849 000 DT

Siège social : Zone Industrielle Route de Tunis 3110 Kairouan Sbikha

RNE : 1345132H

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Golden Fruits sont convoqués par le commissaire aux comptes société auditing advisory Assistance and accounting 4A RNE 1141568D représentée par Monsieur TRABELSI WADII CIN n°05338982 à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 Juillet 2024 à 9h au bureau sis au B15 au 1er étage de la résidence Meriem sise au 29, Avenue de l'Indépendance Ariana 2080, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités de convocation de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire;

2. Prendre acte de l'opération de cession des actions à Mr Wajih Ghazouani et agrément du nouvel actionnaire Mr Wajih Ghazouani

3. Désignation de Mr Wajih Ghazouani un nouvel administrateur en remplacement de Mr Wissem Ghazouani vu son indisponibilité

4. Renouvellement des mandats des administrateurs pour les exercices 2023, 2024 et 2025

5. Convoquer un CA le même jour à 10H pour décider l'ordre de jour suivant :

1. Election d'un président du conseil d'Administration

2. Désignation d'un Directeur Général Adjoint pour assurer l'Intérim du DG actuel vu son indisponibilité et fixer ses fonctions et rémunérations.

3. Fixer la date de prochain Conseil et fixer son ordre du jour.

2024401784SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2023

Société viticole bir drassen

Société mutuelle de base de Service agricole

Le conseil d'administration de la société Viticole Bir Drassen à l'honneur d'inviter tous les adhérents de la société à assister à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2023 qui aura lieu le samedi 3 Août 2024 à 10h à la cave viticole à Gobbet Lagha pour discuter l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier du conseil d'administration pour l'exercice 2023.

2- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023.

3- Discussion des rapports et les réponses.

4- Acceptation des nouvelles demandes d'adhésion, des demandes de remboursement du capital.

5- Approbation du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023.

6- Approbation du rapport moral et financier du conseil d'administration pour l'exercice 2023 y compris les conventions réglementées en application des dispositions de la loi numéro 94 de l'année 2005, de l'article 200 et suivant et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

7- Approbation des états financiers de l'exercice 2023 et quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2023.

8- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration

9- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

Conformément au chapitre 15, paragraphe 2 du statut, les adhérents peuvent consulter les procès-verbaux du conseil d'administration, les états financiers et les rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023 à compter du 22 juillet 2024 au siège de la société sis au 34 av. de la Liberté - Korba.

Conformément à l'article 18 paragraphe 5 du statut de la société : Tout adhérent qui a un empêchement pour assister à l'assemblée générale peut, par procuration légalisée, mandater une personne pour le remplacer. Cette personne doit être soit un adhérent, ou un conjoint, ou un descendant majeur, ou un ascendant ou un gendre.

2024R01825SODB3

DIVERS

Avis au public

Faillite

Nouvelle faïencerie du sud (NOFASUD)

Matricule Fiscal : 1112/M/A/M/000

Affiliation CNSS : 58319-22

En vertu de l'autorisation du tribunal de première instance de Médenine en date du 26 juin 2024 relative à la réouverture du délai d'acceptation des offres pour la cession des biens mobiliers et immobiliers tout indivisible de la société en faillite

Tout intéressé par cet appel d'offres est invité a se présenter au bureau du syndic de faillite Mr Taieb Zerriaa domicilié à houmt souk jerba (tel 98424840) pour retirer le cahier des charges contre le paiement de 100,000 dinars non remboursable.

Les offres doivent être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception ne précisant pas l'identité du soumissionnaire et portant la mention "A ne pas ouvrir vente des biens de la société NOFASUD" à l'adresse suivante :

Zerriaa Taieb Syndic de faillite B.P N°605 Houmt Souk Jerba au plus tard le 19 août 2024, le cachet de la poste fait foi.

Sera rejetée toute offre ne contenant pas les documents prévus par le cahier des charges ou parvenue après le dernier délai de réception des offres ou dont l'enveloppe externe comporte l'identité du soumissionnaire.

2024R01813DIVD2

Avis

Par Jugement n°127 du 23/7/2019 rendu par le tribunal de 1ère instance de Nabeul Mr Mohamed Chttioui est nommé tuteur de sa femme Rafika Amira pour gérer ses affaires et toutes ses opérations financières et administratives.

2024R01815DIVD2

Avis

Monsieur Karim Ben Habib Ben Rebah Saddoud avise être propriétaire de reste du lot nord planté en arbres fruitiers d'une superficie de 4502 m² sise à la route Teniour km 14 Sfax et que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte doit intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domicilié à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2024X00870DIVD2

Avis

M. Rachid Ben Bachir Yousefi titulaire de la carte d'identité n°04333309 annonce qu'il a perdu le titre de propriété n°13/46233 relatif à l'enregistrement immobilier n°55711 pour un terrain situé à BIR AL-HAFI selon un certificat de perte délivrée par le centre de la Garde Nationale de BIR AL-HAFI sous le n°214 du 24/6/2024 et entend extraire une copie qui tiendra lieu de copie originale.

2024X00875DIVD2

Déclaration de Perte d'un titre de propriété

Mr. Mohamed Hassein Ben Mouldi ben Salah NSSAYBI titulaire de la C.I.N n°04309188; déclare avoir perdu son titre de propriété n°17/798 La Manouba objet du titre foncier numéro 15195 délivré le 5 Juillet 2012.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 9 juillet 2024.

2024401759DIVD2

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

BILAN

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2022

UNITE (DT)

	2022	2021
Actifs		
Actifs non courants		
Actifs immobilieés		
Immobilisations incorporelles	341 910	341 910
Moins: amortissements	-312 459	-293 363
Total Immobilisations incorporelles	**29 451**	**48 547**
Immobilisations corporelles	266 210 102	264 582 952
Moins: amortissements	-252 425 552	-250 037 016
Total Immobilisations corporelles	**13 784 550**	**14 545 936**
Immobilisations financieres	5 414 014	5 220 254
Moins: Provisions	-1 243 868	-1 242 620
Total Immobilisations financieres	**4 170 146**	**3 977 634**
Total Actifs immobilieés	**17 984 148**	**18 572 117**
Total Actifs non courants	**17 984 148**	**18 572 117**
Actifs courants		
Stocks	132 424 524	83 972 636
Moins: Provisions	-12 903 984	-13 257 144
Total Stocks	**119 520 540**	**70 715 492**
Clients et comptes rattachés	75 913 601	78 687 544
Moins: Provisions	-18 288 718	-17 299 576
Total Clients et comptes rattachés	**57 624 883**	**61 387 968**
Autres actifs courants	29 694 064	28 211 824
Moins: Provisions	-7 397 132	-3 728 588
Total Autres actifs courants	**22 296 932**	**24 483 236**
Liquidites et equivalents de liquidite	**23 828 953**	**55 816 437**
Total Actifs courants	**223 271 308**	**212 403 133**
Total des Actifs	**241 255 455**	**230 975 250**

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

BILAN

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2022

UNITE (DT)

	2 022	2 021
Capitaux propres		
Capitaux Social	53 339 520	53 339 520
Réserves	7 957 054	7 957 054
Autres Capitaux propres	4 563 154	4 563 154
Modifications comptables	-1 780 359	0
Resultats reportes	-398 878 673	-372 989 327
Total Capitaux propres avant résultat de l'exercice	**-334 799 304**	**-307 129 599**
Résulat net de l'exercice	-4 828 371	-25 889 346
Total Capitaux propre avant affectation	**-339 627 675**	**-333 018 945**
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	0	0
Provisions	4 125 184	1 944 593
Autres passifs non courants	3 158 569	4 737 854
Total Passifs non courants	**7 283 753**	**6 682 447**
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	167 365 040	172 445 246
Autres passifs courants	143 510 457	133 573 616
Concours bancaires et autres passifs financiers	262 723 880	251 292 886
Total Passifs courants	**573 599 377**	**557 311 748**
Total Passifs	**580 883 130**	**563 994 195**
Total des capitaux propres et des passifs	**241 255 455**	**230 975 250**

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

ETAT DE RESULTAT

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2022

UNITE (DT)

	2 022	2 021
Produits d'exploitation		
Revenus	175 551 487	166 973 016
Autres produits d'exploitations	348 878	238 746
Total Produits d'exploitation	**175 900 365**	**167 211 762**
Charges d'exploitation		
Variation des stocks des produits finis	-34 407 389	-3 234 299
Achats d'approvisionnemets consommés	123 797 806	101 863 709
Achat de marchandises consommées	0	0
Charges de personnel	41 054 304	41 758 797
Dotation aux amortissements et provisions	7 295 022	3 990 274
Autres charges d'exploitation	7 100 701	8 400 241
Total Charges d'exploitation	**144 840 444**	**152 778 722**
Résultat d'exploitation	**31 059 921**	**14 433 040**
Charges financières nettes	37 812 239	41 642 981
Produits des placements	2 490	0
Autres gains ordinaires	2 183 179	1 550 795
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**-4 566 649**	**-25 659 146**
Impôts sur les bénéfices	261 722	230 200
Résultat des activités ordinaires après impôt	**-4 828 371**	**-25 889 346**
Résultat net de l'exercice	**-4 828 371**	**-25 889 346**
Effets modifications comptables (net impôt)	-1 780 359	0
Résultat après modifications comptables	**-6 608 730**	**-25 889 346**

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

ETAT DE FLUX DE TRESOREIE

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2022

UNITE (DT)

	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Encaissements reçus de clients	178 290 954	151 242 035
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-193 277 284	-117 563 084
Interets payés	-18 722 405	-17 166 821
Total Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**-33 708 735**	**16 512 130**
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incoroporelles	-2 510 897	-1 805 876
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et inc	0	0
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	0	0
Total Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**-2 510 897**	**-1 805 876**
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Dividendes et autre distributions	0	0
Encaissements provenat d'emprunts	0	0
Remboursemnt d'emprunts	-1 779 285	-1 429 439
Total Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**-1 779 285**	**-1 429 439**
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équiv de	**-1 366 588**	**-57 152**
variation de la trésorerie	**-39 365 505**	**13 219 663**
Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture	**4 220 730**	**-8 998 933**
Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de fermeture	**-35 144 775**	**4 220 730**

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330 9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

2024R01820BCFA5

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2022

UNITE (DT)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2022	2021
Ventes de marchandises	0	Coût d'achat des marchandises vendues	0	• Marge commerciale	0	0
Revenus et autres produits d'exploitation	175 818 903	.		.		
Production stockée	34 407 389	ou (Déstockage de production)	0	.		
Production immobilisée	0	.		.		
Total	210 226 292	Total	0	• Production	210 226 292	170 374 075
• Production	210 226 292	Achat consommés	123 797 806	• Marge sur coût matières	86 428 486	68 510 366
• Marge commerciale	0	.		.		
• Marge sur coût matière	86 428 486	Autres charges exterieurs	6 115 925	.		
• Subvention d'exploitation (*)	0	.		.		
Total	86 428 486	Total	6 115 925	• Valeur Ajoutée brute	80 312 561	62 178 087
.		Impôts et taxes	984 776	.		
.		Charges de personnel	41 054 304	.		
• Valeur Ajoutée Brute	80 312 561	Total	42 039 080	• Excédent brut(ou insuffisance)d'exploi	38 273 481	18 351 329
• Excédent brut d'exploitation	38 273 481	ou Insuffisance brute d'exploitation	0	.		
Autres produits ordinaires	1 693 557	Autres charges ordinaires	0	.		
Produits financiers	1 824 912	Charges financières	39 565 199	.		
Transfert et reprise de charges	1 216 501	Dotations aux amortissements et provisi	8 009 901	.		
.		Impôt sur le résultat ordinaire	261 722	.		
Total	43 008 451	Total	47 836 822	Résultat des activités ord	-4 828 371	-25 889 346
Résultat positif des activités ordinaires	0	Résultat négatif des activités ordinaires	-4 828 371	.		
effet négatif des modifications comptable	-1 780 359					
		Total	-4 828 371	résultat des activités ord ap mod compt	-6 608 730	-25 889 346
				.		